

**MR GIORDANI, DANIEL**

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : [cisped@valsdu-dauphine.fr](mailto:cisped@valsdu-dauphine.fr)

à La Tour du Pin le 04.05.2023.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CISPD

Le CISPD des Vals du Dauphiné, s'est réuni en session plénière le 03 mai 2023 en présence de :

- Mme Caroline GADOU, Sous-Préfète de l'arrondissement de La TOUR DU PIN.
- Mme Nathalie HERMITTE, Procureure de la République près le TJ de BOURGOIN-JALLIEU ;
- M. Bernard BADIN, Président de la communauté des communes des Vals du Dauphiné.
- M. Michel SERRANO, Vice-président chargé de la Petite enfance, l'enfance, la jeunesse et prévention aux VDD.
- M. Frédéric BAL, Chef d'escadron commandant la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin.

--o0§0o--

Dès l'ouverture de la séance le Président Bernard BADIN, fait un rappel du rôle du CISPD, en évoquant sa création en 2003 ; puis la fusion des communautés de communes en 2017 qui a vu l'élargissement de la compétence du CISPD à l'ensemble des 36 communes du territoire des Vals du Dauphiné.

Madame la Sous-préfète insiste sur le rôle essentiel que joue un CISPD sur son territoire et se dit satisfaite de l'action prise en particulier en créant un poste d'I.S.G (Intervenante Sociale en Gendarmerie) sur celui des Vals du Dauphiné.

Madame la Procureure rappelle son rôle et informe les maires présents que venant d'arriver dans sa fonction au Tribunal Judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU elle envisage de les rencontrer à l'occasion d'une de leurs réunions. Elle insiste sur l'importance des actions de prévention qui sont menées par un CISPD.

### **L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION ETAIT LE SUIVANT :**

- Rappel du rôle du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et des commissions.
- Rappel des axes stratégiques.
- Présentation par commission des actions menées en 2022 et des projets pour 2023.
- Questions diverses et réponses.

Le programme des actions du CISPD est fixé, conformément à la stratégie nationale. Il s'articule autour de trois priorités :

**Priorité 1 : Un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance**

**Priorité 2 : Un programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes**

**Priorité 3 : Un programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique.**

**Un quatrième axe de travail a été ajouté : à savoir un programme d'actions pour améliorer la sécurité routière.**

□ Rappel du rôle du coordonnateur du C.I.S.P.D :

- Coordonner l'activité des commissions.
- Rechercher les partenaires nécessaires à la réalisation des actions et assurer la liaison entre eux et les bénéficiaires de ces actions.
- Etablir les demandes de subventions.
- Contrôler la mise en place et le bon déroulement des actions.

Les commissions du CISPD au nombre de quatre jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement du CISPD :

- Elles se réunissent deux fois par an et définissent chacune dans leur domaine, les axes de prévention et cela en fonction des besoins mis en évidence par le plan de prévention.
- Elles participent à l'élaboration des projets d'actions en constituant si nécessaire des groupes de travail.
- Elles restent réactives face à un évènement ou un fait particulier qui nécessite en cours d'année la mise en place d'une nouvelle action de prévention.
- Elles rendent compte par l'intermédiaire du coordonnateur de leur activité lors des sessions plénières du CISPD,

**Elles sont donc le lieu principal d'évaluation et d'élaboration de la politique de prévention du CISPD pour le territoire des V.D.D**

Rappel des axes stratégiques fixés en 2018.

- **Premièrement : Un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance**
  - *Promouvoir une approche ciblée en direction des jeunes exposés à la délinquance.*
  - *Poursuivre le travail engagé sur les dispositifs de remobilisation.*
  - *Développer les mesures de prévention de la récidive.*
- **Deuxièmement : Un programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes**
  - *Améliorer l'accueil et la protection des femmes.*
  - *Développer les mesures de prise en charge des auteurs de violence sur les femmes.*
- **Troisièmement : Un programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique**
  - *Améliorer la tranquillité publique et renforcer la présence humaine dans l'espace public.*
  - *Mobiliser les acteurs locaux et les habitants en matière de tranquillité publique.*
- **Quatrièmement : Un programme d'actions pour améliorer la sécurité routière.**
  - *Développer des actions de prévention destinées aussi bien aux scolaires qu'aux adultes,*

□ **ACTIONS A L'INTENTION DES JEUNES EXPOSES A LA DELINQUANCE**

**(la commission comprend 50 membres)**

**Actions actuelles et réalisées en 2022 :**

- Les dangers d'internet avec Génération Numérique (5 collèges ont bénéficié de l'action).
- Le permis internet avec le service jeunesse et prévention des VDD pour les classes de CM2 (20 écoles ont demandé l'action).
- Usage des réseaux sociaux et cyberharcèlement.
- Exposition de l' ONAC-VG sur la citoyenneté : Au collèges M. Bouviers,
- Prévention de la violence dans le sport (challenge fair-play).

- Action de sensibilisation sur les dangers des stupéfiants avec Addictions France qui effectue également une permanence à Pont de Beauvoisin deux fois par mois au profit des jeunes,
- Prévention de la radicalisation, (Conférence). M. BENCHELLALI.
- Réalisation et diffusion d'un document d'information sur les dangers du protoxyde d'azote.
- Action avec le collectif de l'Atre (théâtre) sur le thème du harcèlement et sur les malaises des adolescents en général : les établissements suivants ont demandé cette action :
  - les collèges du Calloud – St Bruno – Marcel Bouviers et Jeanne d'Arc,
  - Les lycées Pravaz et du Guiers Val d'Ainan et la MFR Le Village,
- Les stages de prévention aux dangers des stupéfiants (4 stages en 2022 et 4 en 2023 pour des majeurs et 1 stage en 2022 et 1 en 2023 pour des mineurs),
- Les stages de citoyenneté pour mineurs délinquants (2 stages en 2022 – 2 en 2023).
- Le parcours citoyen : Accompagné par le service jeunesse et le service de prévention de la commune de La Tour du Pin il comprend 14 étapes. Il a été créé en 2018 et cette année ce sont 30 jeunes de 15 à 17 ans qui se sont inscrits et qui le suivent.
  - A ce jour 4 étapes ont déjà été réalisées - Un voyage final à Paris avec visite du Sénat ou de l'Assemblée nationale clôturera cette session.

## □ ACTIONS POUR AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'AIDE AUX VICTIMES.

(La commission comprend 48 membres)

### Statistiques des plaintes reçues pour des violences entre conjoints :

- En 2021 la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin avait enregistré un total de 169 plaintes pour des violences intrafamiliales,
- En 2022 il y a eu 226 plaintes soit environ 33% d'augmentation.
- Détail de la localisation des faits pour 2022 ( Voir cartes en annexe).

### Actions actuelles et réalisées en 2022 :

- Exposition sur la thématique des violences intrafamiliales (Blessures de femmes).
- Mise en ligne sur le site Internet des VDD de vidéos de sensibilisation proposées par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des humains).
- Sensibilisation aux jeux dangereux, les défis proposés sur internet et le harcèlement (établissements scolaires et conférences pour les parents) – Association A.P.E.A.S. (Accompagner – Prévenir – Éduquer – Agir – Sauver).
- Réalisation et diffusion d'une affiche de prévention sur les VIF avec intégré le visuel du « Violentomètre » (Voir modèle en annexe).
- Stage sur les violences familiales et la responsabilité parentale pour les auteurs de violences sur conjoints ou enfants ( 5 stages en 2022 – 4 en 2023),
- Interventions auprès des collèges, MFR et lycées par l'association France victimes – Avnir 38 ou le Centre de santé sexuelle « Olympe », sur le thème des violences ou du sexisme.

### L'accueil des victimes en Gendarmerie :

- La mise en place depuis novembre 2021 d'une I.S.G (intervenante sociale Gendarmerie) auprès de la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin pour améliorer sur le territoire des VDD la lutte contre ces violences.
- Elle intervient auprès des brigades de LA TOUR DU PIN et de PONT DE BEAUVOISIN, afin de couvrir ainsi l'ensemble des secteurs des VDD.
- Le Bilan établi sur la période de **janvier à décembre 2022 soit 226 personnes reçues - 392 entretiens téléphoniques ou en présentiel (194 femmes et 32 hommes)** cela met en évidence la nécessité d'augmenter le temps de permanence. Un avenant à la convention initiale est en cours avec le CCAS de La Tour du Pin pour augmenter le temps de permanence à savoir, passer de 32 à 40 heures mensuelles à compter du mois de mai 2023.  
(Voir l'état détaillé par commune en annexe).

### Information des élus des VDD sur les VIF :

- A la demande de la commune de St Clair de la Tour, une réunion de la commission en session exceptionnelle a eu lieu le 14 février. Cette rencontre a permis la réalisation d'une fiche guide destinée aux élus de permanence des communes. Elle a été diffusée sur l'ensemble du territoire. Elle récapitule les mesures à prendre et les partenaires à contacter en cas d'urgence.
- Deux matinées d'information et de sensibilisation aux VIF seront mises en place au profit des élus et personnels des communes (les vendredi 2 et mercredi 28 juin 2023).

Elle sera animée par :

Les gendarmes de la MPF (Maison de Protection des Familles) - L'association France-Victimes Avnir38 et l'I.S.G des Vals du Dauphiné.

### Projet de création d'un logement d'urgence, pour héberger les victimes de violences conjugales résidant sur le territoire des VDD :

- Un travail est actuellement mené avec le service de l'Habitat des VDD en collaboration avec les différents partenaires du territoire afin d'étudier la possibilité de développer ce type de logement réservé uniquement aux victimes de VIF.

L'association « Pour le Bonheur » à LA BATIE MONTGASCON pourra être sollicitée pour un accueil temporaire de ce type.

### **□ ACTIONS POUR AMELIORER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE :** **(La commission comprend 42 membres)**

#### Actions actuelles et réalisées en 2022 :

- Information des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages, abus de faiblesse etc...).
- Création et diffusion d'un livret de sensibilisation aux risques de vols,
- Parcours citoyen. (déjà évoqué en commission délinquance des jeunes) dont l'objectif est de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.
- Les stages de citoyenneté lorsqu'ils s'adressent à des majeurs ayant commis des actes d'incivilités (3 stages en 2022 et 4 en 2023)

- La mise en place des TIG pour majeurs sur les communes volontaires des VDD en partenariat avec le SPIP de Bourgoin-Jallieu.
- La mise en place d'une convention entre les collèges et le service jeunes des VDD pour une prise en charge des jeunes faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire.
- La mise en place d'une convention entre la PJJ UEMO de Villefontaine et le service jeunesse et prévention des VDD pour un accompagnement des jeunes faisant l'objet d'une mesure de réparation ou d'un TIG pour mineurs (à ce jour 3 actions de ce type ont été conduites sur le territoire).

**Poursuite du développement de la vidéo protection et des dispositifs « participation citoyenne » et « voisins vigilants » sur les communes des VDD :**

- Actuellement :
- 221 caméras sur 11 communes du territoire,
- 39 caméras en projet d'installation sur 7 communes du territoire,
- Dispositif participation citoyenne : 1 commune l'a mis en place (St Clair de la Tour),
- Dispositif voisins vigilants : il a été installé sur 11 communes.
- La Police Municipale de La Tour du Pin a pour sa part une convention de partenariat avec la Gendarmerie. Les 69 caméras équipant la ville sont reliées à un C.S.U. (Centre de surveillance Urbain). Elles permettent une surveillance en directe la journée. Les agents de la P.M. sont équipés de caméras piétons.
- En 2023, la Communauté de communes participe au projet « Petites villes de demain ». Les actions du CISPD ont été listées dans le cadre de ce dispositif mis en place sur La Tour du Pin.
- **Le rappel à l'Ordre par le Maire** :
- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

**□ ACTIONS POUR AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE.**

**(La commission comprend 34 membres)**

**Actions actuelles et réalisées en 2022 :**

- Le permis piéton. 18 Classes de CE-2 se sont inscrites à cette action.
- L'APER action destinée aux classes de CM-2 du secteur public et privé des 36 communes des VDD. 16 écoles pour l'IEN de La Tour du Pin et 9 pour l'IEN de Voiron se sont inscrites à cette action qui se déroule sur les pistes routières de l'école Thèvenon à La Tour du Pin et de l'Ecole Vercors à St André le Gaz,
- Le crash-test - accident VL-Scooter (lycées – MFR et classe de 3<sup>ème</sup> des collèges).
- Le simulateur de retournement (lycées – MFR et journées pour le public).
- Intervention à la demande d'une IDSR de la Préfecture au profits des seniors et lors de la journée 100% mômes du Réseau Petite Enfance des VDD.
- Les stages de sécurité routière. (3 stages en 2022 et 5 en 2023).

**Etat de l'accidentologie en 2022 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 sur les VDD :**

**Pour l'année 2022 il a été recensé :**

- **40 accidents de la circulation routière.**
- **Ayant occasionné : 2 morts et 56 blessés,**
- **(1 AMCR à AOSTE et 1 à FAVERGES DE LA TOUR)**

**Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 il a été recensé :**

- **7 accidents de la circulation routière.**
- **Ayant occasionné : 10 blessés,**  
Détail de la localisation des faits (Voir en annexe).

**Poursuivre à la demande des communes l'activité de contrôle avec le radar pédagogique du CISPD :**

- Ces contrôles sont principalement destinés à renseigner les communes sur les vitesses dans un lieu ou sur un axe donné.
- Le radar peut être mis à la disposition des communes qui le souhaitent en contactant le coordonnateur du CISPD.

**REPONSES AUX QUESTIONS POSEES ET INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS :**

1. Pour la commission sur les actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance.

- En ce qui concerne le parcours citoyen il est précisé à la demande d'un élu présent le mode de recrutement des candidats ; à savoir qu'il est publié sur le site du CISPD un appel à candidature. Pour 2023 les 30 jeunes y participant se sont inscrits en 15 jours. Ils viennent de toutes les communes du territoire et cette année 5 d'entre eux sont des mineurs non accompagnés suivis par l'association SEMITIS et scolarisés au Lycée Elie Cartan de La Tour du Pin.
- Madame la Procureure, insiste sur l'utilité des actions de prévention aux dangers de l'Internet et des pratiques sur les réseaux sociaux par les jeunes. Elle évoque ainsi le cyberharcèlement et les procédures judiciaires qui peuvent en découler.  
Pour elle les stages de citoyenneté mis en place par le CISPD sont excellent un moyen pour prévenir la récurrence des actes de délinquance commis par des mineurs ou des majeurs.
- M. PAWLACK, animateur de prévention aux VDD confirme les actions qu'il a menées dans le domaine de sensibilisation aux pratiques des réseaux sociaux auprès de scolaires ou d'adultes.

2. Pour la commission sur les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.

- Le commandant BAL précise à la demande d'un élu, que les maires, s'ils ne sont pas avisés du suivi d'une enquête pour V.I.F c'est simplement pour respecter l'obligation de confidentialité qu'ont les enquêteurs saisis d'une telle procédure.
- Sur les chiffres des plaintes en matière de VIF, il y a une augmentation régulière ces dernières années sur le ressort de la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin elle serait de l'ordre de 15% par an. On ne peut pas dire si cela est réellement dû à l'augmentation de ce type de violences ou si c'est dû à une libération de la parole des victimes qui n'hésitent plus à se faire connaître et à déposer plainte.
- Sur ce sujet des V.I.F, Mme la Procureure explique la démarche d'enquête des Gendarmes ou Policiers . Elle précise que c'est à partir de cette narration des faits que la Justice sera amenée à prendre sa décision. La réponse pénale étant fonction des faits eux-mêmes. Elle évoque également que certains faits révélés par la victime ne peuvent être poursuivis car trop anciens, ils sont atteints par le délai de prescription prévu par la Loi.  
C'est l'hébergement des victimes qui pose quelques problèmes, car les logements d'urgences destinés à ces cas sont peu nombreux actuellement sur notre territoire ; elle évoque le fait de décider plutôt de l'éviction du conjoint violent du domicile de la victime.
- Le commandant BAL signale que prochainement les lieux d'accueil du public des brigades seront dotés d'une borne électronique qui permettra à une victime de VIF de signaler sa présence sans avoir à

évoquer publiquement les faits. Elle sera alors prise en charge dans un bureau garantissant la discrétion des échanges. En ce qui concerne l'action de l'I.S.G, il se félicite des résultats obtenus dans ce domaine. En effet Mme GALLIEN, qui occupe ce poste sur les VDD s'est parfaitement intégrée au travail des Gendarmes ce qui facilite grandement l'action qui est menée dans le domaine de l'accueil et du suivi des victimes de VIF. La prochaine augmentation du temps de permanence ( 40 heures mensuelles ) va encore améliorer l'action de l'ISG.

3. Pour la commission visant à améliorer la tranquillité publique.

- Le commandant BAL, fait part que les vols de véhicules et d'accessoires sont actuellement en augmentation par rapport aux autres types de vols.
- Madame la Sous-préfète, demande que soit développé des actions d'information auprès des commerçants pour les sensibiliser aux différents phénomènes de délinquances auxquels ils sont exposés.
- Le commandant BAL informe qu'il existe un site de la Gendarmerie où l'on peut trouver un certain nombre de conseils et des fiches réflexes. ( <https://www.referentsurete.fr/documentations.html> ).
- M. LIBERATOIR, chef de la Police municipale à La Tour du Pin évoque la création et le rôle du C.S.U. Il explique les règles strictes d'emploi et d'usage des caméras piétons dont sont équipés les Policiers municipaux de la ville.

4. Pour la commission visant à améliorer la sécurité routière.

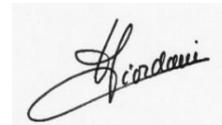
- M. PAWLACK, animateur de prévention aux VDD explique l'action menée auprès des écoles ; en particulier le permis piéton avec les classes de CE2 et l'A.P.E.R avec les classes de CM.2. Deux autres animateurs du service jeunesse et prévention des VDD ont également été formés pour l'aider dans cette mission.
- Sur les chiffres de l'accidentalité sur le territoire, le commandant BAL précise que sont comptabilisés uniquement les accidents pour lesquels les gendarmes ont établi des procédures (Blessés ou en cas d'infractions à l'origine de l'accident).

**FIN DE LA SESSION PLENIERE :**

Un rappel est fait en ce qui concerne les prochaines dates de réunions des quatre commissions du CISPD. Il est souligné l'importance de la participation de chacun des membres à ces réunions bisannuelles afin de permettre l'amélioration des actions de prévention.

- Délinquance des jeunes le 16 mai 2023 à 18h30 aux V.D.D.
- Sécurité Routière le 23 mai 2023 à 18h00 aux V.D.D.
- Violences intra familiales le 12 septembre 2023 ) 18h30 aux V.D.D.
- Tranquillité publique le 03 octobre 2023 à 18h30 aux V.D.D.

Le coordonnateur  
Daniel GIORDANI

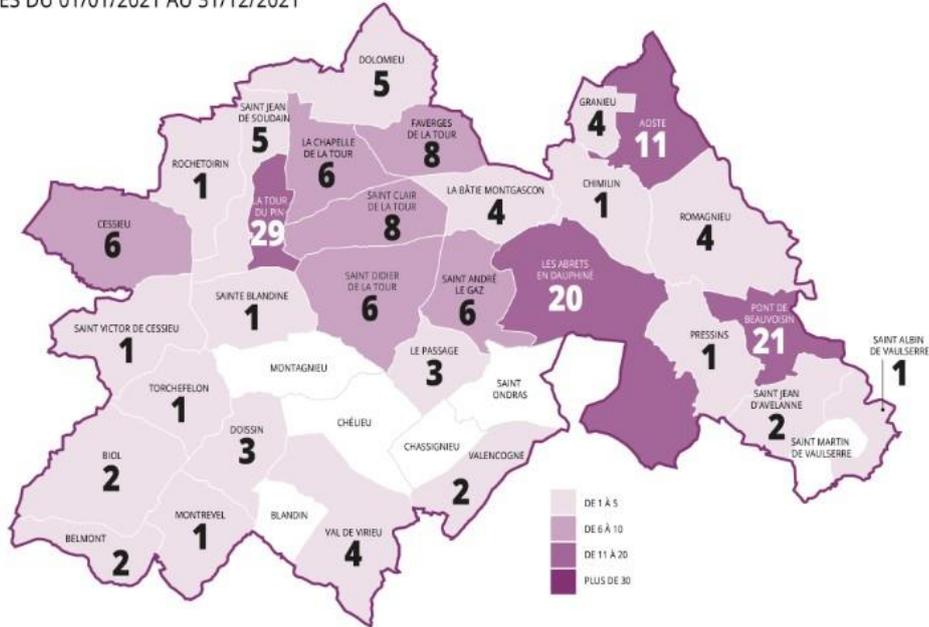




**VIOLENCES INTRA-FAMILIALES**



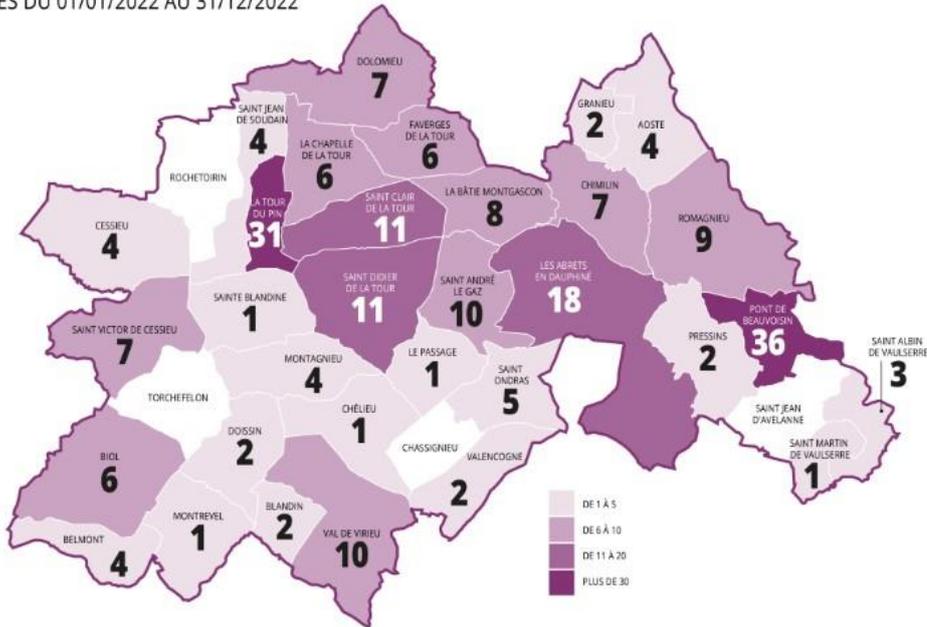
CHIFFRES DU 01/01/2021 AU 31/12/2021



**VIOLENCES INTRA-FAMILIALES**



CHIFFRES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022





ma relation est saine quand il/elle...

**JE PROFITE**

- Respecte mes décisions, mes désirs et mes goûts
- Accepte mes amies, amis et ma famille
- A confiance en moi
- Se réjouit quand je me sens bien
- S'assure de mon accord pour ce que nous faisons ensemble

Il y a de la violence quand il/elle...

**VIGILANCE, JE DIS STOP !**

- Me fait du chantage si je refuse de faire quelque chose
- Rabaisse mes opinions et mes projets
- Se moque de moi en public
- Montre de la jalousie en permanence
- Me manipule
- Contrôle mes sorties, habits, maquillage
- Fouille mes textos, mails, applis
- Insiste pour que je lui envoie des photos intimes
- M'isole de ma famille et de mes proches
- M'oblige à regarder des films pornos

Je suis en danger quand il/elle...

**JE ME PROTÈGE, JE DEMANDE DE LAIDE**

- M'humilie et m'insulte quand je lui fais des reproches
- « Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît
- Menace de se suicider à cause de moi
- Menace de diffuser des photos intimes de moi
- Me pousse, me tire, me gifle, me secoue, me frappe
- Me touche les parties intimes sans mon consentement
- M'oblige à avoir des relations sexuelles
- Me menace avec une arme ou menace de me tuer

# VICTIMES, TÉMOINS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES



## NE RESTONS PAS MUETS !

**EN 2021**

**122 FEMMES TUÉES** par leur partenaire ou ex-partenaire

**23 HOMMES TUÉS** par leur partenaire ou ex-partenaire

**14 ENFANTS MINEURS TUÉS** par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple

**82 %** des morts au sein du couple sont des femmes

## BILAN ISG 2022

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

### PONT DE BEAUVOISIN

#### PERSONNES RECUES OU EU AU TELEPHONE

Femmes : **94**

Hommes : **17**

Au total : **111** personnes

#### ENTRETIENS en présentiel ou par téléphone

Tous les entretiens sur l'année : **211 entretiens**

Les personnes ont pu appeler plusieurs fois ou venir me voir plusieurs fois.

COMMUNES	TOTAL	FEMMES	HOMMES
BELMONT	1	1	
BIOL	1	1	
CESSIEU	3	2	1
CHELIEU	1	1	
CHIMILIN	3	3	
DOISSIN	2	2	
DOLOMIEU	6	6	
FITILIEU	1	1	
LA BATIE DIVISIN	1	1	
LA BATIE MONTGASCON	1	1	
LA TOUR DU PIN	13	11	2
LE PASSAGE	2	2	
LES ABRETS EN DAUPHINE	10	7	3
LES AVENIERES	1	1	
MASSIEU	1	1	
MERLAS	3	2	1
MONTFERRAT	1	1	
MONTREVEL	1	1	
MORESTEL	1	1	
PONT DE BEAUVOISIN	27	22	5
PORCIEU AMBLAGNIEU	1	1	
PRESSINS	1		1
ROMAGNIEU	2	1	1
ST ALBIN DE VAULSERRE	4	3	1
ST ANDRE LE GAZ	4	4	
ST BUEIL	2	2	
ST CLAIR DE LA TOUR	2	2	
ST DIDIER DE LA TOUR	1	1	
ST GENIX SUR GUIERS	2	2	
ST GEOIRE EN VALDAINE	4	3	1

ST JEAN D'AVELANNE	1	1	
ST JEAN DE SOUDAIN	1	1	
ST PIERRE D'ENTREMONT	1	1	
ST VICTOR DE CESSIEU	1		1
THUELLINS	1	1	
VALS DE VIRIEU	3	3	

## LA TOUR DU PIN

Personnes reçues ou eu au téléphone

Femmes : **100**

Hommes : **15**

Soit au total **115** personnes différentes.

Entretiens en présentiel ou par téléphone

Tous les entretiens sur l'année : **181** entretiens

COMMUNES	TOTAL	FEMMES	HOMMES
AOSTE	2	2	
APPRIEU	1	1	
BELMONT	1	1	
BOURGOIN-JALLIEU	1	1	
BRION	1	1	
CESSIEU	6	5	1
CHELIEU	2	2	
CHIMILIN	1	1	
DOISSIN	1	1	
DOLOMIEU	6	6	
FAVERGES DE LA TOUR	3	3	
FITILIEU	1	1	
LA CHAPELLE DE LA TOUR	4	3	1
LA TOUR DU PIN	28	21	6
LE PASSAGE	1	1	
LES ABRETS EN DAUPHINE	4	4	
LES AVENIERES	1	1	
MONTAGNIEU	4	4	
MONTFERRAT	1	1	
MONTREVEL	1	1	
MORESTEL	3	2	1
PONT DE BEAUVOISIN	8	8	
PORCIEU AMBLAGNIEU	1	1	
ST ANDRE LE GAZ	4	3	1
ST CLAIR DE LA TOUR	13	10	3
ST DIDIER DE LA TOUR	1	1	

ST GENIX LES VILLAGES	1	1	
ST GEOIRE EN VALDAINE	2	2	
ST JEAN D'AVELANNE	2	2	
ST JEAN DE SOUDAIN	1	1	
ST SORLIN DE MORESTEL	1	1	
ST VICTOR DE CESSIEU	2		2
THUELLINS	1	1	
VALS DE VIRIEU	4	4	
VILLEFONTAINE	1	1	

**Au total pour les deux gendarmeries** : La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin

**226** personnes ont été reçues ou ont pu avoir un entretien téléphonique.

**392** entretiens ont pu être réalisés.